

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRÉRY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernadette BAUMGARNER **membre suppléant**.

**Étaient excusés** : Mesdames et Messieurs, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Fabrice PETITJEAN, Christian RAYOT, Virginie REY, et Françoise THOMAS.

**Avaient donné pouvoir** : Daniel BOUR à Robert NATALE, Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT, Sophie MARKOVIC à Christian GAILLARD, Emmanuelle PALMA-GERARD à Sandrine JANIAUD LARCHER et Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 24 mars 2025	Le 31 mars 2025	En exercice	50
		Présents	34
		Votants	39

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Gilles PERRIN est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

**2025-03-16A – Budget annexe Eco-village VERCHAT – Compte administratif 2024**

*Rapporteur : Sandrine JANIAUD LARCHER*



*Vu la délibération 2024-03-16D du 11 avril 2024 adoptant le Budget primitif 2024,*

Le budget est présenté en valeurs H.T.

En fonctionnement :

- 24 613,57 € de dépenses

- 60 121,05 € de recettes

Soit un résultat fin 2024 de 35 507,48 € en fonctionnement auquel il convient d'ajouter le report de fonctionnement de 2023 de 81 719,01 € soit un excédent cumulé de 117 226,49 €

En investissement :

- 5 192,64 € de dépenses

- 5 381,53 € de recettes

Soit un résultat fin 2024 de 188,89 € en investissement auquel il convient d'ajouter le déficit d'investissement 2023 de 49 260,68 €, soit un résultat cumulé de - 49 071,79 €.

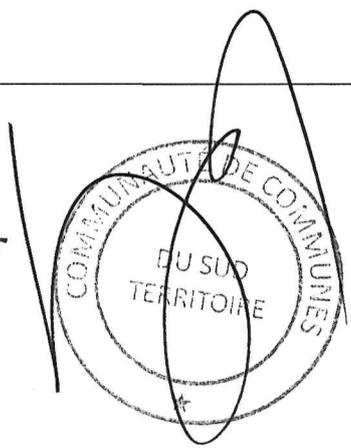
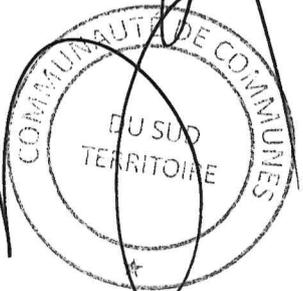
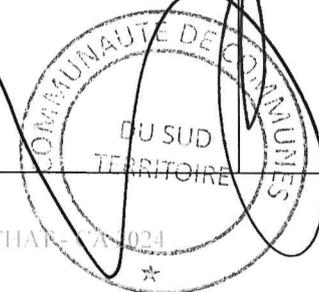
Le solde des restes à réaliser s'élève à 41 244,06 €.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2024,

**Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **D'adopter le Compte administratif 2024 du Budget annexe Eco-village du Verchat**

*Annexe : Vue d'ensemble CA*

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p><b>Le Président,</b> <b>Le Président Christian RAYOT</b></p> <p><b>MERCREDI 23 AVR. 2025</b></p>   
<p><b>Et publication ou notification le</b></p> <p>Le Président, <b>Le Président Christian RAYOT</b></p>	

**II – PRESENTATION GENERALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	A	24 613,57	60 121,05
	B	5 192,64	5 381,53
+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	81 719,01
	D	49 260,68	0,00
+			
		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		79 066,89	147 221,59
		= A + B + C + D	= G + H + I + J
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	0,00
	F	6 202,46	47 446,52
		6 202,46	47 446,52
		= E + F	= K + L
RESULTAT CUMULE		24 613,57	141 840,06
		60 655,78	52 828,05
		85 269,35	194 668,11
		= A + C + E	= G + I + K
		= B + D + F	= H + J + L
		= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le



ID : 090-249000241-20250410-2025\_03\_16A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - Eco-village du Verchat

## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,  
A GRANDVILLARS, le 10/04/2025  
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Grandvillars, le 10/04/2025



Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 50  
Nombre de membres présents : 34  
Nombre de suffrages exprimés : 39  
VOTES : Pour : 39  
          Contre : 0  
          Abstention : 0

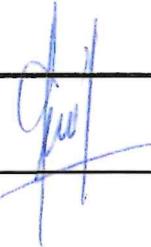
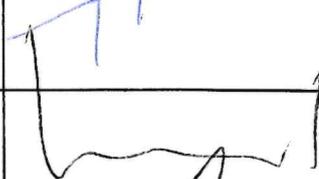
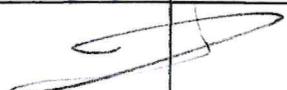
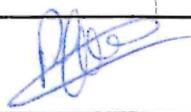
Date de convocation : 24/03/2025

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
CHAVANNE Chantal	
BIETRY Thomas	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	

## ARRETE ET SIGNATURES

DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean-Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FREARD Vincent	
FRÉRY Daniel	
GAILLARD Christian	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
JANIAUD LARCHER Sandrine	
KHELIFI Fatima	
KLEIBER André	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MARKOVIC Sophie	

### ARRETE ET SIGNATURES

MONNIER Claude	
MONNIER Anais	
NATALE Robert	
PALMA-GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

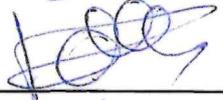
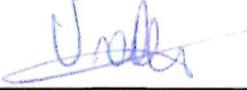
Publié le

Reçu  
L'ÉQUIPE

ID : 090-249000241-20250410-2025\_03\_16A-BF

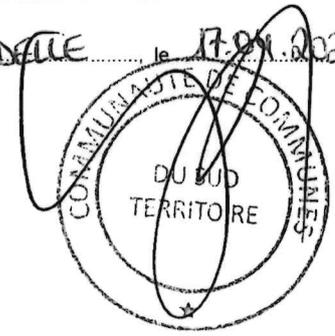
Communauté de Communes du Sud Territoire - Eco-village du Verchat J

### ARRETE ET SIGNATURES

TRÉLA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

Certifié exécutoire par le Président ..... compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le 23/04/2025

A. DELLE ..... le 17-04-2025

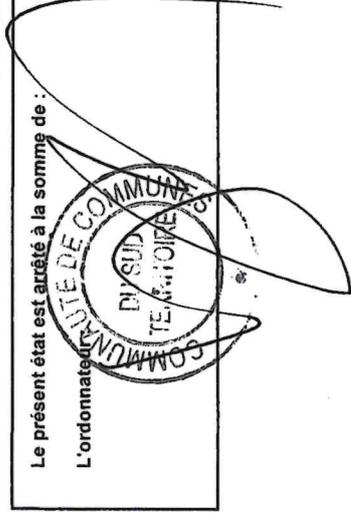


Date SF	Compte	Opération pour vote	Fonction	Tiers	Reste à réaliser
Engagement :	1 - Raccordement chauffage sanitaire 2138		022	SARL CDCS	3552.26 € 3552.26 €
Engagement :	2 - Mise en place d'un ouvrant dans un chassis 2138		022	SARL FRANCE FERMETURE	1176.00 € 1176.00 €
Engagement :	3 - Creation chemin en sable 2138		022	SARL BOEHLER PAYSAGISTE	495.20 € 495.20 €
Engagement :	4 - Mise en place d'un ouvrant sans un chassis fixe 2138		022	SARL FRANCE FERMETURE	979.00 € 979.00 €

Le présent état est arrêté à la somme de :

L'ordonnateur

6202.46 €



Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025\_03\_16A-BF



Date DA	Compte	Fonction	Tiers : ETAT	Reste à réaliser
	Engagement : 2 - DETR Extension domaine des cabanes 1311	633		47446.52 € 47446.52 €

Le présent état est arrêté à la somme de :

L'ordonnateur  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU SUD  
TERRITOIRE

47446.52 €

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025\_03\_16A-BF

